

**Maternelle La Coupée**  
**Conseil d'école du 9 novembre 2018**  
**17h**

**Présents:** Mme BOILEAU-LEBREUIL (enseignante MS et directrice), Mme RENOUD (enseignante PS), M.THEVENIN (enseignant GS), Mme CORNUT (Enseignante titulaire remplaçante) Mmes CABEZON et VERCHERE (ATSEM), Mme KARTAF (AESH), M.FRANCOIS (IEN), M.ANDRES (Maire), M.RAGNARD (adjoint), Mme BARDET (Directrice Générale des Services de Charnay), M.ROUX-DIT-RICHE (DDEN), Mmes CHIROL et BILLOUD (garderie périscolaire), Mmes DUCHIER-BURLAUD, ECAROT et M.MONNET (parents d'élèves).

**Excusées :** Mme PROMONET (ATSEM), Mme BOULET (AESH).

Secrétaire de séance désignée : Mme ECAROT

### **1. Rentrée 2018**

Le point est fait sur les effectifs : 30PS 23 MS; 25 GS= 78 élèves ( 26 élèves en moyenne par classe)

**Membres de l'équipe éducative :**

Enseignants : Mme Laurette Renoud en PS; Mme Anne-Charlotte Boileau-Lebreuil en MS, Monsieur Yves Thévenin en GS et une enseignante remplaçante rattachée à l'école, Maurane Cornut.

ATSEM : Charlotte Promonet en PS; Antonella Cabezon en MS et Sandrine Verchère en GS.

AESH : Caroline Boulet en PS et Afaf Kartaf en GS

**Questions des parents :** *Nombre d'élèves en petite section*

*La ville de Charnay les Macon met l'accent sur la construction de nouveaux logements avec par exemple le quartier de la nouvelle coupée qui ne cesse de s'agrandir et va continuer : un appel d'offre pour la construction de 78 logements collectifs et individuels est en cours (publication le 17 aout). Des permis de construire sont également accordés pour de nombreux nouveaux immeubles en centre-ville (exemple immeubles autour de Carrefour Market).*

*Dans le même temps aucun agrandissement d'école ou création de classe n'est réalisé.*

*Le nombre d'enfants par enseignant joue un rôle sur la qualité des apprentissages. Le nombre joue aussi, on l'oublie assez souvent, sur les conditions de vie (le bruit, la chaleur, la promiscuité et la sécurité) au quotidien de ces très jeunes enfants qui passent une grande partie de leur temps à l'école.*

*De plus, nos enfants vivent plus de 20h par semaine dans une salle de classe mesurant quoi ? 60m<sup>2</sup> ? à 30 !!! Ce qui serait jugé inacceptable pour des adultes au travail, l'est finalement pour nos petits à Charnay ?????*

*Pour le SNUipp-FSU, des effectifs en maternelle ne dépassant pas 25 élèves par classe, 20 en éducation prioritaire, 15 en petite section et très petite section sont des conditions indispensables à la réussite des élèves.*

*La petite section de Mme Renoud comporte à ce jour 30 élèves, sans compter les éventuelles arrivées futures en cours d'année.*

*Trouvez-vous ce nombre acceptable ?*

*Quelles sont les actions entreprises pour que nos enfants bénéficient de meilleures conditions d'apprentissage dès cette année (en complément du travail de qualité déjà réalisé par l'enseignante et son ATSEM) ?*

**Réponse des enseignants:** La répartition pédagogique a été décidée en conseil des maîtres puis validée par Monsieur l'Inspecteur de circonscription. Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019 sont à la baisse: 20PS attendus, hors dérogations internes et extérieures, soit un total de 73 élèves. Mais il est difficile d'avoir des prévisions justes en novembre pour septembre de l'année d'après. Il y a actuellement un changement démographique sur Charnay lié à toutes les constructions mais il est difficile de prévisionner les arrivées d'enfants. Le problème est qu'en mai, quand la commission de dérogation a lieu, les effectifs des inscrits ne restent pas stables d'ici septembre, il peut y avoir des arrivées sur secteur. Il faudrait donc faire attention à ne pas charger les effectifs avec les dérogations extérieures pour laisser de la marge en cas d'arrivées sur notre secteur...

**Réponse M. le maire :** La mairie a envisagé le besoin d'espace supplémentaire (par rapport aux effectifs) avec la création possible de 2 classes supplémentaires dans l'immeuble Genetier (les classes dépendraient de Champgrenon). M. le maire précise qu'il n'y aura pas d'inscriptions supplémentaires au-delà de 30. Les effectifs globaux sur la commune sont stables depuis 3 ans.

**Réponse de M. François, IEN :** Il n'y pas de création de postes d'enseignants supplémentaire prévues pour cette année scolaire, le cas de chaque école est étudié au cas par cas (par circonscription, puis entre circonscriptions et au niveau du département). Cette année, la balance de postes est à 0 : s'il y a création de poste dans une école, cela veut dire qu'il y a une suppression ailleurs. M. François précise que la tendance démographique est à la baisse sur le département. Pour le moment, les moyens alloués pour la rentrée scolaire prochaine ne sont pas connus.

## **2. Le conseil d'école/ les élections**

Rappel du rôle du conseil d'école et de sa constitution : le conseil est constitué pour une année scolaire et se réunit au moins une fois par trimestre. Le conseil d'école traite de tout ce qui concerne l'établissement (vote du règlement, questions de sécurité, restauration, projet d'école, etc...). Il œuvre pour le bien-être et la réussite des élèves.

Le Conseil d'Ecole est composé de : la Directrice de l'école, les enseignants, l'Inspecteur de l'Education Nationale, le Maire (ou son représentant) et un membre du Conseil Municipal, un représentant DDEN, les représentants des parents d'élèves élus.

**Dates des prochains conseils d'école :** jeudi 7 mars 17h15 et jeudi 20 juin 17h15.

**Résultats des élections :** Faible taux de participation : 48,94%. Participation en baisse par rapport à l'année dernière.

69 votants sur 141 inscrits ; 16 bulletins nuls et 53 exprimés.

Une liste de 3 parents élue. Aucun parent candidat dans la classe de Moyenne section.

Les enseignants s'interrogent sur le faible taux de participation.

## **3. Le règlement intérieur**

Modification des horaires , des jours d'école et suppression des TAP.

*Vote : texte adopté à l'unanimité.*

#### **4. Bilan Coop :**

Lecture du bilan transmis à l'OCCE 71 pour validation. Comptes vérifiés par commission de validation: 2 enseignants et un parent d'élève.

**Total des charges sur l'exercice 2017/2018 : 9729,62€**

**Total des produits= 10337,43€**

**La coopérative est donc excédentaire sur cet exercice de 607, 81€**

Charges des activités éducatives, à destination directe des enfants donc = 6188,79€

Participation volontaires des familles =896 €

Vente des produits pour cession =4020,70€

Subvention commune =2065€

Subvention lutins =1700€

Cette année scolaire, seulement quelques familles n'ont pas participé à la coopérative scolaire. Le montant de la participation était libre.

Nous venons d'équiper l'école en camions pour la cour de récréation ainsi qu'en lapins sauteurs pour la salle de motricité.

#### **5. Projets pédagogiques :**

##### **Communs :**

- Chorale débutée le 02/10 avec classes de CP et ULIS. Monsieur Roux-Dit-Riche annonce la date de la rencontre des écoles qui chantent au théâtre : lundi 27 mai 2019
- BCD : emprunt chaque vendredi
- Randonnée découverte dans le parc du château de Pont-de-Veyle PS et MS
- Semaine du goût du 8 au 12/10 : travail sur les fruits d'automne dans les 3 classes. Les enseignants remercient les parents qui ont aidé à l'animation de ces ateliers
- Semaine de la science : 3 classes inscrites aux défis et missions proposés par le groupe départemental sciences. Lien avec la semaine du goût. Les enfants ont réfléchi à comment fabriquer de la peinture avec des éléments naturels, reproduire un cocktail, faire durcir de la pâte à sel le plus vite possible ou encore comment savoir si de l'eau est gazeuse sans la goûter. Vraie démarche scientifique avec émission d'hypothèses, expérimentations qui permettent de valider ou non ces hypothèses et conclusions envoyées au maître du jeu. Chaque classe s'est vu décerner un diplôme.
- Affiches de vœux Bonne année Charnay : chaque classe réalisera une affiche
- Ateliers de Noël : 3, 4, 6, 7 décembre. Un mot circulera prochainement pour les parents qui souhaitent s'inscrire pour aider à l'animation.
- Fête de Noël à l'école : mardi 18/12. Goûter et venue du père Noël pour remettre un petit cadeau à chaque enfant. Les cadeaux sont financés par les crédits municipaux et le goûter sera financé conjointement par les crédits municipaux et la coopérative scolaire
- Concert de Noël à la grande salle de la Verchère : vendredi 14 décembre 17h30. Mme Boileau-Lebreuil remercie la mairie qui met à disposition la salle ainsi qu'un régisseur son et lumières. Une buvette sera proposée à l'issue du concert.
- Ciné CLEM de Noël : "Myrtille et la lettre au Père-Noël" jeudi 20 décembre matin. Financé conjointement par la coopérative scolaire et les crédits municipaux.
- Carnaval : le 19/03

- Embrasement Monsieur Hiver : le 21/03. Réalisation par les 3 classes en partenariat avec la garderie maternelle.
- 27 mai 2019 : participation au concert des « Ecoles qui chantent ».

### Projets des classes:

#### ➤ Pour la classe de PS de Mme Renoud

- Jardinage, en collaboration avec service municipal des espaces verts : Fleurissement d'un massif devant la RPA et poursuite du potager.
- Sortie à Charentay en juin à l'étude selon le financement

#### ➤ Pour la classe de MS de Madame Boileau-Lebreuil

- Projet de circonscription arts visuels "Ma maison ma cabane". Visite du musée des Ursulines en janvier avec l'exposition Antoine Villard. Travail en littérature sur le thème de la ville et des maisons dans le monde. La classe ira découvrir Charnay et ses monuments principaux lors de cette période. Mme Boileau-Lebreuil demande à Monsieur Ragnard s'il est possible que la classe aille visiter la mairie et puisse rencontrer un élu. Monsieur Ragnard organisera ceci avec plaisir. Il propose également à Mme Boileau-Lebreuil d'aller voir la cadole au domaine de Champgrenon, avec l'intervention d'un bénévole de l'association « les amis de Champgrenon ».
- Cycle poney à Chevagny-lès-Chevrières : si la subvention des Petits Lutins le permet.

#### ➤ Pour la classe de GS de Monsieur Thévenin

- Cycle motricité en janvier/ février et cycle basket en mai/juin. Monsieur Thévenin fait part de ses difficultés à organiser le planning pour le cycle motricité avec l'intervenante de l'AMS qui ne prend pas en compte les contraintes horaires de la classe. Mme Boileau-Lebreuil essaiera de voir avec elle si un créneau le matin peut être proposé plutôt que l'après-midi. Monsieur Ragnard précise que si Mme Véchambre ne veut pas composer, la commune essaiera de trouver un autre cycle sportif que la motricité.
- Projet avec le lycée Dumaine : les élèves participeront à deux ateliers (un atelier sur le goût et une lecture de contes / poèmes) proposés par des élèves de 1<sup>ère</sup> BACPRO hôtellerie. Une rencontre prochaine des enseignants est prévue pour la date et le déroulement.

Monsieur Monnet demande si une sortie de fin d'année est prévue. Mme Boileau-Lebreuil explique que pour le moment, rien n'est décidé mais il est fort probable qu'une sortie commune aux 3 classes sera organisée en fin d'année scolaire, comme cela a été fait ces dernières années. Le choix n'est pas encore arrêté mais l'accrobranche à Givry avait séduit il y a 2 ans les 3 enseignants et les enfants et pourrait être proposée de nouveau.

## **6. Sécurité/Travaux**

Réalisation d'un exercice incendie le 28/09 qui s'est bien déroulé.

Exercice PPMS attentat-intrusion le jeudi 8/11 à 10h30. Scénario proposé par la DSDEN.

Le mur du préau côté jardin qui se délabre, une grande plaque d'enduit est tombée. Lierre qui pousse sous la charpente du préau : intervention prochaine de la mairie.

M. THEVENIN demande s'il est possible de fixer le vidéoprojecteur dans la salle de GS : Monsieur Ragnard précise qu'un rendez-vous doit être pris pour planifier l'intervention.

## **Questions des parents :**

### Équipement cours de récréation

*Comme le précise le ministère de l'éducation nationale, « la cour comme le préau doivent répondre aux besoins de détente et de jeux des élèves et aux exigences de surveillance et de sécurité. Il s'agit aussi pour ces moments à l'extérieur, de tenir compte de l'environnement climatique et des variations de température ».*

*Quels sont les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins de détente et de jeux des élèves à l'école maternelle de la coupée ?*

*Contrairement à l'école maternelle de la Verchère, l'école maternelle de la Coupée ne bénéficie pas de portique de jeu ? Pourquoi ?*

**Réponse de Monsieur le Maire:** suite à un problème avec le sol de la cour, l'installation d'une structure a été repoussée.

M. Le Maire s'engage à ce que la structure prévue soit installée. Une préparation du sol devra cependant être faite avant l'installation de la structure. Aucune date n'a été communiquée par rapport à cette intervention.

*Quels sont les moyens mis en œuvre pour tenir compte de l'environnement climatique et des variations de température ? Comment sera adapté l'espace aux canicules qui vont se multiplier d'années en années ? Pour répondre à ce besoin, la mairie de Paris s'est lancée dans des travaux de « débitumages » de ses écoles et la mise en place de murs végétalisés, des brumisateurs et des fontaines à eau, des bacs à plantes, des ombrières etc.*

Les enseignants précisent que la cour de récréation est de moins en moins végétalisée avec l'abattage de 2 arbres malades ces dernières années et manque d'ombre. Il avait été proposé l'installation de volets sur les baies vitrées de la salle de jeux/dortoir MS. Un devis avait été fait. Mais la solution avait été rejetée suite à une visite des locaux avec un préventionniste du SDIS71 qui avait expliqué que les volets pouvaient augmenter le souffle d'une explosion...

M. Roux-dit-Riche va se renseigner une nouvelle fois pour savoir si oui ou non les volets peuvent être installés.

Monsieur Monnet insiste sur le besoin d'une étude d'installation de volets extérieurs sur toutes les baies vitrées des classes, beaucoup plus efficaces que des stores en termes d'isolation thermique.

M. le Maire propose à Madame la Directrice une réunion en mairie pour voir les demandes point par point (prévoir des priorités pour le budget 2019).

## **7. Partenaires :**

- **Garderie périscolaire :** Mme Chirol souligne le bon investissement des parents dans l'utilisation du portail famille. Participation des garderies maternelle et élémentaire au concours des sapins créatifs.
- **Association des Petits Lutins de La Coupée :** maintien des ventes de crêpes avant les vacances scolaires ainsi que de la vente de sapin. D'autres actions sont à venir pour Noël (vente d'huîtres et de saumon fumé). L'AG aura lieu fin novembre-début décembre avec une réélection du bureau et une modification des statuts. La date exacte sera communiquée prochainement aux parents.
- **Association des Restaurants scolaires :** pas de représentant de l'association présent ce soir.

**Fin de séance :** 18h55

La secrétaire de séance

La directrice